



Actualité des marchés

La BCE confirme que la normalisation monétaire est enclenchée

Qu'a annoncé Mme Lagarde lors de la réunion de la BCE du 17 octobre 2024 ?

Comme largement attendu par le marché, la Banque Centrale Européenne a décidé de procéder à une baisse de 25 points de base de ses principaux taux directeurs. Le taux de dépôt à la BCE se situe donc désormais à 3.25%, le taux principal de refinancement à 3.40% et le taux marginal de prêt à 3.65%.

Il s'agit du troisième mouvement de baisse opéré par l'Institution de Francfort depuis qu'elle a débuté son pivot monétaire au mois de juin.

La récente hausse des matières premières causée par les tensions au Proche-Orient ne va-t-elle pas conduire à la résurgence de l'inflation ?

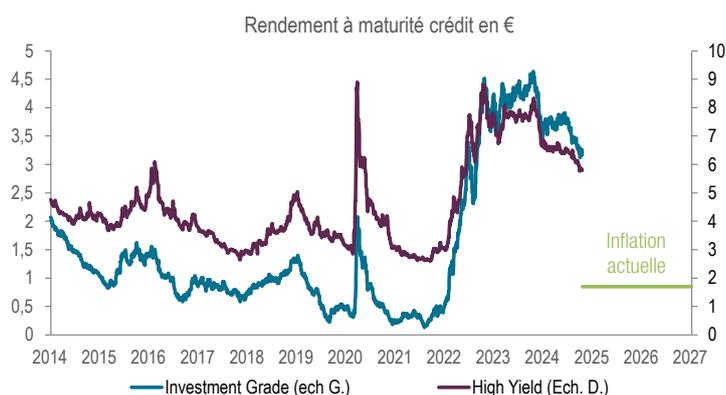
L'inflation de la Zone Euro est repassée sous la barre des 2% en septembre, un niveau qui n'avait pas été retrouvé depuis plus de 3 ans. Pour autant, la BCE conserve une approche prudente et dépendante des indicateurs économiques, Mme Lagarde a notamment souligné l'incertitude de l'environnement actuel avec un risque géopolitique majeur mais également avec des élections américaines qui pourraient voir le retour de la guerre commerciale ou encore les dérapages budgétaires des états.

Pour ne prendre que l'exemple de la guerre Israël-Hamas, un élargissement de ce conflit, au-delà l'aspect humain dramatique, à tout le Moyen-Orient et même au-delà (Liban, Iran, Yemen...) pourrait avoir des conséquences économiques bien supérieures et plus globales que la hausse modérée du prix du pétrole observée ces dernières semaines. Environ 25% du commerce mondial transite par le corridor de la Mer Rouge. Sa fermeture même partielle aurait des conséquences importantes sur la hausse des prix.

Quelles classes d'actifs faut-il privilégier dans l'environnement actuel ?

Les phases d'assouplissement monétaire sont traditionnellement favorables à l'ensemble des classes d'actifs, que ce soit sur les supports obligataires comme sur les supports actions. Les marchés du crédit sont évidemment à privilégier car ils bénéficient de la baisse des taux mais également de l'amélioration des conditions de financement des entreprises.

Nous favorisons donc les obligations d'entreprise afin de sécuriser des rendements réels très attractifs : 2 fois supérieurs à l'inflation en Eurozone pour le compartiment Investment Grade, 4 fois supérieurs pour le compartiment Haut Rendement !



Disclaimer

Sources : Delubac AM et Bloomberg en date du 17 octobre 2024.

Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente.

Les commentaires et analyses reflètent la perception des équipes de Delubac AM sur les marchés financiers et leur évolution ; ils ne sauraient constituer une garantie de performance future. En conséquence, Delubac AM ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Bien que ce document ait été préparé avec le plus grand soin, à partir de sources que la société estime digne de foi, il n'offre aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations et aux appréciations qu'il contient.

La reproduction de tout ou partie de ce document ou de son contenu est interdite.
Document non-contractuel

Crédits photographie & pictogramme : Adobe Photostock

Conception : Développement / Marketing Delubac AM

Impression et publication : Octobre 2024

Contact : ngautier@delubac-am.fr / 06 77 19 33 03